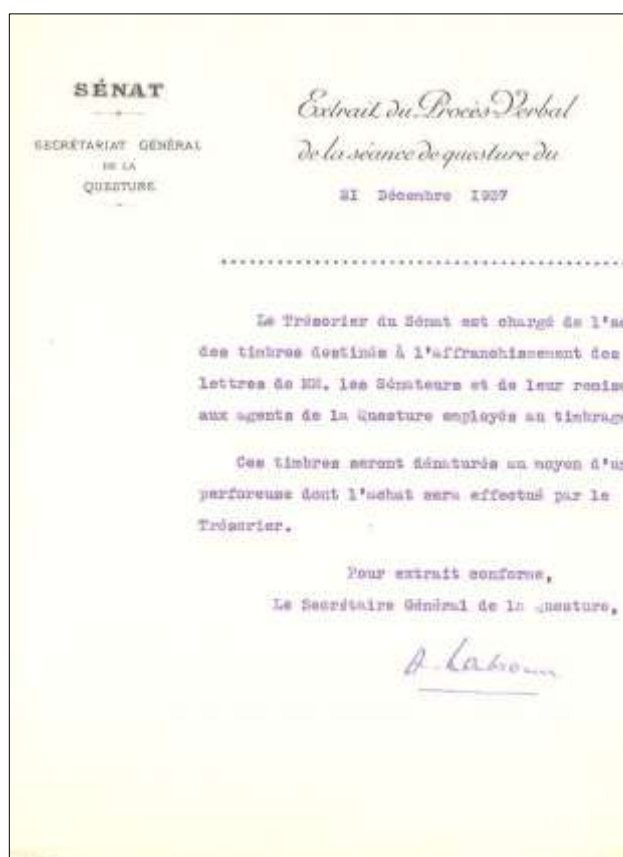


Les timbres perforés du Sénat (1937-1941)

Dominique SOLLIN

CONFÉRENCE DU 1^{er} AVRIL 2023

Le Sénat est la seule administration à avoir perforé ses timbres ; cette décision fut prise en décembre 1937 par le Conseil de Questure, afin d'éviter les détournements.



Extrait de la séance de questure du 21/12/1937.



1^{re} date connue le 26 décembre 1937.



Dernière date connue le 24 novembre 1941.

La première oblitération connue est le 26 décembre 1937 et la dernière est le 24 novembre 1941. Le nombre de timbres perforés par les dix petits trous formant un « S » est de 33 (l'ANCOPER, Association Nationale des COLlectioneurs de timbres PERforés, n'en référence que 13), cinq autres seraient possible d'après le recensement fait par le questeur Henri Hamelin.

Dès 1939 la presse parle des timbres perforés Sénat, la presse spécialisée se déchaîne en 1940 avant de clore le sujet en octobre 1941.

Paris, 9 Octobre 1941.

Monsieur le Directeur,

La correspondance sénatoriale a commencé d'être affranchie avec les timbres perforés au mois de Janvier 1938.

C'est vers fin Février 1940 que l'attention des questeurs a attirée sur la spéculation qui s'ébauchait autour de ces timbres ; pour y mettre fin, ils ont aussitôt résolu d'employer désormais la machine à affranchir. Celle-ci fut mise en service le 28 Mars 1940. Des lettres ont encore été affranchies en Avril avec les timbres jusqu'à épuisement des stocks perforés.

Voici la liste à peu près complète, je crois, des timbres qui ont été employés par nos services pendant les deux années du régime des timbres perforés (les numéros sont ceux du catalogue Yvert et Teller 1942) :

Type Semeuse (fond plein) : 278b, 235, 360 et 361.
 Type Paix : 280, 281, 282, 283, 363, 284, 365, 284a, 366, 367, 368, 369.
 Type Iris : 432.
 Type Mercure : 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416.

Certains de ces timbres, dont les numéros sont en chiffres ronds n'ont été employés que fort peu de temps et à petit nombre d'exemplaires.

Les heureux détenteurs de ces timbres sur lettres affranchies oblitérées au Sénat auront là des pièces intéressantes de collection. J'estime par contre que ces mêmes timbres, neufs, n'ont à peu près aucune valeur philatélique, car il n'en a jamais été vendu au Sénat. Les quelques centaines d'exemplaires qui ont été matériellement perforés à la machine du Sénat l'ont été clandestinement, pour le compte d'un marchand astucieux qui avait circonvenu un employé de bonne foi.

D'autre part il a été fait d'assez nombreuses falsifications, l'identification sera sans doute bien difficile entre les vrais et les faux. Seuls, à mon modeste avis, devront être tenus pour authentiques ceux qui portent l'oblitération spéciale du bureau de poste du Sénat. Et ceci représente déjà une assez grosse quantité, car partait chaque jour un courrier de trois à quatre mille plis. Mais est évident qu'il en a été détruit beaucoup !

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués. — H. Hamelin.

Extrait de l'Écho de la Timbrologie du 31 octobre 1941.

D'abord quelques-uns des timbres perforés Sénat les plus courants :



Ensuite, quelques-uns des timbres perforés Sénat les moins communs :



Le 1 centime Mercure n'a été perforé que par le Sénat.

Enfin, les timbres perforés Sénat les plus rares, connus en un ou deux exemplaires :



Afin de mettre fin à la spéculation autour des timbres perforés Sénat, le Conseil de Questure a décidé d'employer une machine à affranchir dès le 28 mars 1940. Les timbres perforés Sénat furent utilisés jusqu'à épuisement des stocks.



Empreinte 1er jour de la machine à affranchir.